



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 37 Fin véraison, BBCH 85**

Mildiou

- **Risque de repiquage présent sans conséquence sur la récolte**

Oïdium

- **Aucun risque**

Black rot

- **Avec l'enclenchement de la véraison, risque de contamination nul**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

N°20
23/08/2022



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°18 du 02/08/2022 »



Phénologie

Le stade moyen sur Ugni blanc est 37 (BBCH 85), « fin véraison ».



Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Au cours des 2 dernières semaines la température moyenne était de 22.5°C. Elle était en diminution la semaine dernière avec une moyenne à 20°C.

Pluies

Les deux dernières semaines ont été ponctuées d'épisodes pluvieux localisés avec en moyenne 10 mm de pluie du 9 au 16 août et 3 mm du 16 au 22 août. Un cumul maximum de 44.8 mm est enregistré sur Burie alors que certaines communes comme Barbezieux, Chérac, Jarnac-Champagne ou Moulidars ont très peu été arrosées.

→ Prévisions météo

Des averses orageuses sont prévues jeudi-vendredi ainsi qu'en début de semaine prochaine, accompagnées de températures élevées.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Aucun nouveau symptôme n'a été observé cette semaine.

A ce stade, la croissance est très faible. Les grappes et les anciennes feuilles ne sont plus sensibles. Les éventuelles sorties de taches sur jeunes feuilles sont sans conséquences sur la récolte.

Toutefois sur les jeunes ceps, des attaques de mildiou sur feuilles peuvent encore impacter la mise en réserve.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

Aucun nouveau symptôme n'a été observé. Avec la véraison les risques de contamination sont nuls.

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

Aucun nouveau symptôme n'a été observé.

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

→ Flavescence dorée

Observations

C'est le moment de réaliser les prospections. Elles sont obligatoires. Pour cela, les viticulteurs ont été destinataires de la fiche de prospection pré-remplie. Ils doivent la renvoyer dans tous les cas, même s'ils n'observent pas de symptômes. La date buttoir pour le retour des fiches est le **1^{er} octobre**.

Prospections collectives

La prospection du vignoble doit être réalisée chaque année pour détecter au plus tôt des pieds afin d'éviter des foyers de contamination. Des prospections collectives sont organisées. Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates de prospection :

Charente :

Date	Zone 1	Zone 2	Zone 3
SEMAINE 34			
Mercredi 24/08	LIGNIERES-SONNEVILLE		NERCILLAC
JEUDI 25/08	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE
VENDREDI 26/08	MOSNAC SAINT SIMEUX	ECHALLAT	MOSNAC SAINT SIMEUX
		SEGONZAC	CHATEAUBERNARD
SEMAINE 35			
LUNDI 29/08	SAINT-MEME-LES-CARRIERES		JUILLAC-LE-COQ
	VAL-DES-VIGNES		ORADOUR
MARDI 30/08	BELLEVIGNE		
MERCREDI 31/08	MOSNAC SAINT SIMEUX	ANGEAC-CHARENTE	MOSNAC SAINT SIMEUX
		SAINTE-SEVERE	HAIMPS
JEUDI 01/09	CRITEUIL-LA-MAGDELEINE	JARNAC	CHATEAUBERNARD
	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE
VENDREDI 02/09	MOSNAC SAINT SIMEUX	FOUSSIGNAC	MOSNAC SAINT SIMEUX
		SEGONZAC	
SEMAINE 36			
LUNDI 05/09	BARDENAC		ARS
	SAINT-LAURENT-DES-COMBES		JUILLAC-LE-COQ
MARDI 06/09	VITIBIO		
MERCREDI 07/09	MOSNAC SAINT SIMEUX	MESNAC	MOSNAC SAINT SIMEUX
	LIGNIERES-SONNEVILLE	JARNAC	LA COURONNE
JEUDI 08/09	CRITEUIL-LA-MAGDELEINE	BELLEVIGNE	CHATEAUBERNARD
	SAINT-MEME-LES-CARRIERES	LOUZAC-SAINT-ANDRE	HAIMPS
VENDREDI 09/09	VAL-DES-VIGNES	FOUSSIGNAC	NERCILLAC
	REPARSAC	ECHALLAT	REPARSAC

Charente-Maritime :

Date	rdv	zone 4	zone 5	zone 6
Semaine 34				
Mercredi 24 Août	08:30	Cherac		
	14:00			
Jeudi 25 Août	08:30	St Léger	Saint Thomas de Conac	Formation FD
	14:00	Mons	Cozes	Montmérac
Vendredi 26 Août	08:30	Barzan	Barzan	Saint Maigrin
	14:00		Chenac	Clam
Semaine 35				
Lundi 29 Août	08:30	Cherac	Arthenac	St Georges Antignac
	14:00	Ecoyeux		Réaux / Trèfle
Mardi 30 Août	08:30	Chenac	Chenac	Saint Maigrin
	14:00			Chenac
Mercredi 31 Août	08:30	Aujac	Barzan	Neuicq
	14:00	Mons	St Germain du Seudre	
Jeudi 01 Septembre	08:30		Neuillac	Ozillac
	14:00	Le Seure	Saint Genis de Saintonge	St Georges Antignac
Vendredi 02 Septembre	08:30	Chérac	Chenac	Montmerac
	14:00	Saint Léger		
Semaine 36				
Lundi 05 Septembre	08:30	Ecoyeux	St Thomas	St Thomas
	14:00	Juicq		Rouffignac
Mardi 06 Septembre	08:30	Vitibio		
	14:00			
Mercredi 07 Septembre	08:30	Montmerac	Barzan	Montmérac
	14:00		Chenac	Ozillac
Jeudi 08 Septembre	08:30	Cherac	Cherac	St Georges Antignac
	14:00		Arthenac	Clam
Vendredi 09 Septembre	08:30	Mons	Saint Thomas	Montguyon
	14:00	Aujac	Cozes	Saint Martin D'Ary
Semaine 37				
Lundi 12 Septembre	08:30		Arthenac	St Maigrin
	14:00	Chérac		Réaux sur Trèfle
Mardi 13 Septembre	08:30	Mons	St Germain du Seudre	Rouffignac
	14:00	Le Seure	Neuillac	
Mercredi 14 Septembre	08:30	Ecoyeux	Saint Genis de Saintonge	Saint Martin D'Ary
	14:00	Juicq		Montguyon

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie et croissance.** *Merci de continuer vos observations régulièrement pour observer la poursuite de la véraison.*
- **Observations mildiou / oïdium / black rot. Observations véraison.**
- **Relevés des pièges sexuels. Relevés des pièges chromatiques cicadelles vertes.**
- **Changement des capsules Eudémis si cela n'a pas été réalisé cette semaine.**
- **Observations des perforations tordeuses.**
- **Comptages de larves de cicadelles vertes.**
- **Enregistrement sous Epicure**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, Phloème Conseil, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".